



Le taux de votre assurance de prêt est-il le meilleur ?

L'achat d'un terrain ou d'un bien immobilier par le biais d'un emprunt bancaire, qu'il s'agisse de votre résidence principale, secondaire, SCI ou même de parts de SCPI, emporte généralement l'obligation de souscrire une assurance de prêt, assurance qui peut avoir un coût important. Aujourd'hui l'assurance emprunteur représente en moyenne 10 à 25% du coût total de votre crédit immobilier !



Nous pouvons vous faire réaliser
des économies jusqu'à 50% !

Le cas d'un de nos clients

Une cliente qui a contracté un prêt en début d'année 2020 sur 25 ans, avec 56 000 € d'assurance de prêt sur la totalité de la période (niveaux de garanties au maximum). Nous avons pu réaliser une substitution de prêt pour un coût de 28 000 € sur la même période, avec les mêmes niveaux de garanties, **soit une économie de 28 000 € sur la durée de son prêt.**



Savez-vous que **votre taux peut être renégocié à chaque date anniversaire ?**

LOI HAMON contrat de moins de un an	LOI SAPIN 2 contrat de plus d'un an
Possibilité de résilier sans frais ni pénalités l'assurance de prêt immobilier	
Demande à faire 15 jours avant la fin des 12 mois	Demande à faire avant chaque date anniversaire (préavis de 2 mois avant l'échéance)
Les garanties offertes par la nouvelle assurance doivent être identiques	

Vous êtes intéressé ?

Contactez Cofia Patrimoine !

Par mail : contact@cofiapatrimoine.com | Par téléphone : **06.69.41.16.33**

Cofia Patrimoine | filiale du Groupe Cofif

SAS au capital de 10 0008 € - 381 150 861 RCS VERSAILLES – SIEGE SOCIAL : 41 Rue André Bonnenfant - 78100 ST GERMAIN EN LAYE
Tel : 06.69.41.16.33 - Email : contact@cofiapatrimoine.com - N° TVA Intracommunautaire FR69880793096

Enregistré à l'ORIAS sous le n° 20001519 (www.orias.fr) en qualité de **Courtier en assurance – Intermédiaire en Opération de Banque et en services de paiement** positionné en catégorie de mandataire non exclusif - **Conseiller en investissements financiers adhérent** de la Chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers - **Activité de démarchage bancaire & financier – Activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce**, carte professionnelle n° CPI 7801 2017 000 016 261 délivrée par la CCI Paris Ile-de-France, Garantie financière de la compagnie MMA IARD Assurances Mutuelles, 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 9. **NE PEUT RECEVOIR AUCUN FONDS, EFFET OU VALEUR**